

Après les basses manoeuvres du gouvernement :

Amplifier l'action, étendre la grève !

Depuis le 5 décembre et une mobilisation exceptionnelle, des semaines de grève, des mobilisations monstres, des manifestations qui rassemblent toujours plus largement, le gouvernement continue à mépriser les salariés et l'opinion publique. Il faut le faire céder en élargissant encore plus la grève et la mobilisation.

Des annonces pour ne rien changer !

Non seulement l'âge pivot n'est pas retiré, mais en plus le Premier Ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ en retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale. Ceux qui y voient une avancée et qui s'en félicitent sont bien naïfs ou complices... Le faux débat sur « l'âge pivot » ne peut occulter la nocivité globale du projet Macron qui va amener les salariés à travailler plus longtemps, pour gagner moins !

Les basses manoeuvres sont à l'ordre du jour et la tentation de passer en force est grande. En effet le gouvernement prévoit de présenter un texte incomplet à l'Assemblée Nationale, et parle de gouverner par ordonnance: Il est affaibli, continuons jusqu'au retrait !

Partout se tiennent des initiatives multiformes, de soutien aux grévistes, d'actions dans les localités et les départements d'Île de France, de manifestations, de travail d'explication sur les dangers de la réforme gouvernementale. Chacune de ces initiatives s'est inscrite dans le mouvement nécessaire à l'élargissement de l'action, à la tenue d'Assemblées Générales dans chaque entreprise pour débattre des modalités d'entrer en grève.

Des grèves massives et déterminées restent le meilleur moyen d'imposer le retrait de son projet au gouvernement.

En conséquence, nous appelons les salariés à continuer de se réunir en assemblées générales afin de généraliser la grève et de se saisir des initiatives prévues les mardi 14 et mercredi 15 janvier dans les localités, départements et à participer massivement à la manifestation unitaire régionale le jeudi 16 janvier à 13h30 Place du 18 juin 1940 (Montparnasse).

Pour un véritable système de retraite solidaire. La CGT porte des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans,
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC,
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités,
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi,
- Augmentation des salaires. 1% de salaire en plus, c'est 3.5 milliards d'euros pour financer les retraites.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes .

Manifestation unitaire

Jeudi 16 janvier 2020

13h30 - Montparnasse

